



**ethias**  
ÇA MARCHE  
ASSURÉMENT



## *Le Descriptif des Circuits*

*Le Samedi 14 octobre 2017*  
*Le Footing Club de Fosses NA001 asbl*  
*Organise*

*La 35<sup>ème</sup> édition de :*

*La Marche des Monastères de la Marlagne*

*Distances 4-6-12-25-42 et 50km.*

*Au départ de la salle du collège Saint-André, rue Sainte Brigide à Fosses-la-Ville et située près de la célèbre collégiale Saint-Feuillen.*



*La collégiale Saint-Feuillen, magnifique bâtisse située à l'emplacement d'un ancien monastère irlandais.*

*Salles pour contrôles et lieux de repos particulièrement choisis.*

*4 kms pas de contrôle*

*6 kms 1 contrôle*

*12 kms 2 contrôles*

*25 kms 4 contrôles*

*42 kms 6 contrôles*

*50 kms 8 contrôles*

*Circuits composés de chemins pittoresques campagnards et boisés dont certains seront parcourus pour la toute première fois*

### **4 km (pas de contrôle)**

*Départ rue Sainte Brigide - à la sortie du collège Saint-André aller tout droit rue Al Val jusque la place du Marché, prendre la ruelle en face en passant sous le porche pour aboutir rue des Egalots ; prendre à droite jusque la rue de Vitrival et remonter cette rue jusque l'avenue Albert 1<sup>er</sup> (N922) ; emprunter presque en face la ruelle du Ministre qui arrive à la Place des Oiseaux. Nous poursuivons à droite l'Allée des Friquets puis à gauche la rue des Bas-Prés jusque la rue des Forges que nous suivons. Après avoir franchi un petit pont en pierres, dans le tournant, quittons la rue des Forges et prenons en face le sentier (chemin des Bergeries) qui longe le ruisseau de Fosses et l'étang de pêche situés en contrebas pour arriver à la rue des Bergeries ; nous prenons sur notre gauche et descendons jusqu'au carrefour avec les rues de l'Ecole Moyenne et de la Petite Couture ; continuons à suivre la rue des Bergeries sur notre gauche pour rejoindre la rue du Moulin (GR125) qui aboutit à la rue Franceschini (N988) que nous remontons pour prendre un peu plus loin sur la gauche la rue des Echevins, puis directement à droite la rue Faubourg de France, ensuite à gauche la ruelle du Bultia. Nous traversons l'avenue Albert 1<sup>er</sup> (N922) pour prendre à droite la rue des Zolos puis à gauche la rue de l'Ecolâtre qui nous ramène à la salle de départ.*



*Le chemin des Bergeries qui suit la crête du ruisseau de Fosses vers la rue des Bergeries.*

### **6 km (1 contrôle)**

*Départ identique au 4 km jusqu'au petit pont en pierres situé à la rue des Forges. Continuer cette rue en montant jusque la rue Haut-Vent que nous suivons sur notre droite pour arriver au contrôle à la salle l'Hauventoise. Après le contrôle, nous suivons sur la gauche la rue du Tisserand, continuons tout droit et traversons la route de Bambois ; prendre en face la rue du Try Al Hutte, puis à +/- 50 m prendre à gauche le sentier qui nous amène à la ruelle des Chapelains. Traverser la route de Bambois pour prendre à gauche la rue du Herdal puis, à droite, rue de la Petite Couture jusqu'au croisement avec les rues des Bergeries et de l'Ecole Moyenne. Nous rejoignons le circuit des 4 km pour le retour vers la salle de départ.*



***Chemin vicinal n°2 « Grand Herdal »  
Tronçon appelé sentier de Stierlinsart***

**12km (2 contrôles)**

*Circuit identique au 6 km jusqu'au contrôle de la salle l'Hauventoise. Après ce contrôle, prendre à droite rue de Haut-Vent puis de nouveau à droite rue Neuve ; au bout de la rue, avant de remonter (ne pas aller jusqu'au Ravel), prendre à gauche le chemin en terre qui nous amène rue de la Plage. Prendre à droite vers le lac de Bambois, au bout de la rue prendre à droite rue du Grand Etang puis à gauche rue Point d'Arrêt jusqu'au Ravel que nous prenons sur notre gauche sur +/- 1100 m. Prendre à gauche le sentier (GR125) qui monte dans le bois l'Abbé. Au sommet de la côte (aire de repos – banc) continuons tout droit (ne pas suivre le GR 125) pour rejoindre la rue de la Fontaine. Prenons à gauche et continuons cette rue. Ensuite prendre la 2<sup>e</sup> à gauche pour arriver rue du Grand Etang. Traversons la rue pour prendre en face les rues de Dommelen et du Château d'Eau qui nous ramènent au contrôle de la salle l'Hauventoise. Après le contrôle, prendre à gauche pour descendre la rue Haut-Vent, puis rejoindre le circuit des 4 km et retour à la salle de départ.*

**25kms (4 contrôles)**

*Circuit identique au 12 km jusque la montée dans le bois l'Abbé (ne pas prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite – GR125), mais prendre celui situé à +/- 700 m du Ravel (chemin n°22 de Saint-Gérard). Continuer ce chemin jusque l'intersection avec le chemin n°19 (croix en pierre) ; prendre à droite jusqu'au Ravel et continuer celui-ci sur la gauche jusque la rue de Pontauray (à Bossière) ; prendre à droite en direction de Graux, puis de nouveau à droite rue de Toijol jusqu'au contrôle (garage). Après le contrôle, prendre à gauche pour rejoindre la rue de Maison, puis à droite jusque la rue de Mettet, ensuite à gauche jusque la Grand-Rue à Saint-Gérard. Dirigeons-nous directement à gauche pour remonter vers la rue du Parc et prendre à droite le sentier n°70 de Saint-Gérard qui nous amène à la Grand-Rue et la Place de Saint-Gérard. Traverser la rue du Stampia et descendre sur la droite jusque au contrôle (Tennis). Après le contrôle, remonter la rue du Stampia et prendre la première rue à droite jusque la rue de la Falise, puis à gauche jusque la rue du Stampia ; plus loin, prendre à droite le chemin n°37 puis le chemin n°36 sur la droite qui nous amène jusque au chemin des Fermes. Prendre le chemin sur la gauche jusque la rue Gonoy. Prendre à gauche, traverser la N951*

*pour emprunter en face la rue du Centenaire. Continuer cette rue puis prendre à droite  
jusque la rue Haie Mayet puis prendre à gauche pour rejoindre la rue de la Fontaine.  
Rencontre avec le circuit des 12 km pour remonter jusqu'au contrôle à la salle l'Hauventoise  
et revenir à la salle de départ avec les autres circuits.*





*Croix en pierre érigée à la Glorieuse mémoire du Capitaine J. DE ST SERNIN et du Lieutenant M DESJEUX du 8<sup>ème</sup> Dragons le 10 mai 1940 (Bois Abbé)*

### **42 kms (6 contrôles)**

*Circuit identique au 50 km sans la boucle Ermeton S/Biert – Maredsous – Ermeton S/Biert*

### **50 kms (8 contrôles)**

*Même circuit que le 25 km jusqu'au contrôle du terrain de tennis. Après le contrôle, remonter à droite la N951. Traverser la place jusque la Grand-Rue et prendre le sentier n°115 (situé à gauche entre deux maisons) qui longe l'ancienne Abbaye de Brogne et arrive rue de la Tannerie en passant par la fontaine appelée « Basse-cour ». Emprunter à gauche le sentier n°5 de Saint-Gérard qui monte jusque la N951. Traverser la route, prendre le sentier en face, traverser un bois et continuer jusque la rue de Fraire (N932). Traverser et continuer tout droit par la rue Notre-Dame de Bonne Espérance, traverser la N971. Emprunter la rue Monsieur, passer devant l'église de Denée et prendre à gauche vers la rue de Maredret. Au bout de cette rue, bifurquer à droite et continuer par le chemin de campagne n°i/11 de Sosoye pour arriver au chemin n°6 de Sosoye. Prendre à droite la direction de la nationale 951, au bout du chemin prendre à gauche par la rue Notre-Dame vers Ermeton S/Biert ; au bout de*

*cette rue, passer sous le Ravel pour aboutir rue de la Molinee et le contrôle. Après le contrôle, prendre la rue du Monastère, ensuite la rue de Germaensau ; au début de cette rue, emprunter le passage sur le pont vers le terrain de football pour aboutir au jeu de balle-pelote qui arrive à la N951 (rue d'Anthée). Traverser la route et prendre un petit sentier à gauche qui monte pour rejoindre la rue des Roches puis prendre à gauche. A la fin de la rue en macadam, prendre à gauche le sentier n°16, un peu plus loin, traverser la rue de la Cour en direction de Maredret pour aboutir rue Hales des Sarts. Suivre le GR129 pour monter vers l'Abbaye de Maredret par la rue des Laidmonts, puis rue de Maredsous jusqu'au contrôle.*

*Après le contrôle, prendre à droite, puis à gauche, longer le parking et prendre en face la route qui descend vers la N961. Traverser et prendre le Ravel à gauche en direction d'Ermeton S/Biert ; arrivé à Ermeton S/Biert, quitter le Ravel et prendre à droite la rue de la Molinee vers le contrôle.*

*Après le contrôle, emprunter le passage sous le Ravel et prendre à gauche le sentier n°3 de Furnaux ; plus loin prendre sur la droite le sentier n°14 de Furnaux, puis le sentier n°3 d'Ermeton S/Biert. Passer près du gros Tilleul et arrivé à la N951, prendre à gauche le chemin n°6 de Denée prolongé par le chemin n°1 de Graux. Traverser la N932, prendre la route en face en direction de Graux. Arrivé à Graux, prendre le chemin n°7 de Graux pour rejoindre la Grand-Rue et le circuit des 25 km et aboutir au contrôle qui se trouve au terrain de tennis. Pour le retour, suivre le circuit des 25 km.*



***Le gros tilleul, à Ermeton-sur-Biert arbre plusieurs fois séculaire daterait du XIVème siècle. Sa circonférence à hauteur d'homme est de plus de 8 mètres. Son tronc est creux comme une dent cariée ou un sabot, d'où son nom de dent cariée qu'on lui attribue depuis***

*des centaines d'années. Il était tradition que Saint-Nicolas se glisse dans son tronc creux pour lancer des noix et des noisettes aux enfants émerveillés.*



*Le Monastère Notre-Dame.*

*Les bénédictines d'Ermeton occupent un château de l'Entre-Sambre-et-Meuse, situé à 24 km de Namur, dans la vallée de la Molignée.*

*L'ensemble des bâtiments est entouré d'un parc, pelouses, jardins et bois.*

*Dans un écrit daté de 1202, il est déjà fait mention de manoir d'Ermeton, du donjon et de la chapelle castrale.*

*Ermeton-sur-Biert, porterait sur son territoire, dans la vallée de la Behoude, les vestiges d'un très ancien monastère du même nom.*





### *Deux vues de l'Abbaye de Maredsous*

*En 1872, des moines venus de Beuron fondent Maredsous, non loin de la vallée de la Molignée. Le style néo-gothique caractérise les constructions.*

*L'abbaye, c'est-à-dire l'église et les bâtiments groupés en un grand quadrilatère, constitue le cœur de Maredsous. C'est là qu'une partie de la vie des moines bénédictins se déroule.*



*L'abbaye des Saints Jean et Scolastique à Mare-dret.*



*L'abbaye de Brogne et les anciennes tanneries à Saint-Gérard.*

*Départ : de 6 à 9 heures pour les 50 kms*

*de 7 à 9 heures pour les 42 kms*

*de 7 à 15 heures pour les autres distances*

*Permanence F.F.B.M.P.- I.V.V. assurée de 9 h à 19 heures.*

*L'inscription à la marche vaut un certificat de bonne santé.  
La marche aura lieu quelles-que soient les conditions atmosphériques.  
Possibilité de faire la boucle des 25 kms de (Saint-Gérard-Maredsous-Saint-Gérard)  
inscription à la salle du contrôle de Saint-Gérard.  
Le club est assuré en responsabilité civile.  
A chaque point de contrôle et à l'arrivée boissons et petite restauration à des prix  
démocratiques.  
Inscriptions : estampille : 1 €*

*Pour tous renseignements Joël Sprumont - responsable des circuits.  
TEL 0494/62 06 71- E-MAIL [meyerpierrette@skynet.be](mailto:meyerpierrette@skynet.be)*

*Site du Footing Club : [www.footingclubfosseslaville.be](http://www.footingclubfosseslaville.be)*

*Auteur du descriptif : Joël Sprumont*